



Règlement du concours d'écriture 2020 du festival IMPACT INSA

Thème du concours :

« Océan »

1 - Organisateurs

L'Amicale de l'INSA de Toulouse et Impact INSA organise un concours d'écriture.

2 - Forme et nature

Il n'y a pas de forme imposée pour le concours, cependant les œuvres doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

- Œuvre originale non publiée, comportant un titre
- Texte de 7 000 signes maximum (sans compter les espaces)
- Document écrit en français, anglais ou espagnol, anonyme, dactylographié, paginé
- Relatif au thème du concours

3 - Candidats

Le concours est ouvert à tous les actuels étudiants, enseignants-chercheurs, personnels de l'INSA de Toulouse.

4 - Modalités de participation

La participation requiert l'envoi par courriel d'un dossier d'inscription comprenant :

- Le formulaire d'inscription : à télécharger sur le site web de Bib'INSA (<http://bib.insa-toulouse.fr>)
- L'œuvre sous format numérique (PDF de préférence), avec pour nom de fichier le titre du texte, sans accent, sans espace et sans le nom de l'auteur (exemple : "Ungrandevenement").

Le dossier complet devra être adressé à : culture@amicale-insat.fr **au plus tard le 12 avril 2020 à 23h59.**

Tout dossier incomplet ou envoyé après cette date ne sera pas pris en compte.

Remarques :

- Un même participant ne peut envoyer qu'une seule œuvre.
- Une œuvre peut être faite à plusieurs. Dans ce dernier cas, les auteurs devront préciser dans le formulaire d'inscription le nom du participant destinataire du prix éventuel.



5 - Processus de sélection

Un jury composé de lecteurs issus de l'établissement (étudiant, personnel, enseignant-chercheur...) sera chargé d'établir le classement final (3 œuvres primées) et d'attribuer les prix.

Les membres du jury seront guidés dans leur choix par un ensemble de critères communs : originalité, qualité du style, émotions dégagées par le texte, exploitation du thème, respect de l'orthographe et de la grammaire.

6 - Prix

Les 3 premières œuvres classées recevront un prix.

Le concours sera doté des prix suivants :

- 1^{er} prix : un chèque culture de 60 €
- 2^{ème} prix : un chèque culture de 40 €
- 3^{ème} prix : un chèque culture de 20 €

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

7 - Informations légales

Les informations recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément à la loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

8 - Autorisations et responsabilités

Les concurrents lauréats autorisent l'INSA de Toulouse à utiliser librement les œuvres qui lui auront été adressées pour publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports écrit, électronique ou audiovisuel et devront signer une autorisation expresse relative à la cession de droits d'auteur et au droit à l'image.